

FICHE
MÉTIER
D'ART



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

COSTUMIER

COSTUMIER

MÉTIER

Le terme générique de costumier regroupe en réalité plusieurs métiers. On distingue le métier de créateur de costumes de celui de costumier réalisateur. Les "costumiers" œuvrent ensemble à la conception puis à la réalisation des habits de scène, mettant en valeur un acteur et un texte au sein d'une mise en scène.

Le théâtre existe depuis l'antiquité et le costume y a de tout temps joué des rôles différents au cours de l'histoire. Un nombre considérable de vases du VIII^{ème} siècle avant J.C. témoignent de processions où les hommes incarnaient la figure de Pan et sa suite de satyres grotesques en l'honneur de Dionysos. La tragédie grecque s'est inspirée de ces festivités pour créer des costumes de scènes aux formes animales. Dès le VI^{ème} siècle ap. J.C., les figures de l'oiseau et du cheval accompagnaient les costumes de scène selon une nomenclature très précise. Les comédiens portaient des chitons, tuniques de la vie ordinaire, mais colorées et transformées selon un code symbolique assimilable au costume de théâtre traditionnel chinois. Les deux éléments les plus caractéristiques de la silhouette allongée de l'acteur de tragédie grecque sont la chaussure compensée, le cothurne pouvant atteindre des hauteurs vertigineuses selon la dignité des personnages et le onkos, coiffé très haute adhérente au masque et rembourrée de cheveux. Mais jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les métiers du costume n'existaient pas.

Auparavant, les acteurs portaient leur propre garde-robe pour jouer un rôle, on assistait ainsi à un véritable décalage entre la représentation et l'allure du comédien. Seul Bérain, principal artisan de Louis XIV, contribua à exalter les actions royales en anoblissant les divertissements par l'assimilation du Roi Soleil au dieu de l'Olympe. Les costumes allégoriques de théâtre au XVII^{ème} siècle ont donc marqué un retour à l'antique selon les lois du classicisme. Détournant les sujets de la mythologie classique selon un répertoire allégorique de formes, les maquettes de costumes montrent comment l'épanouissement artistique était conditionné par l'ordre politique. Le développement du théâtre populaire et des personnages archétypaux comme Arlequin amorcé au XVIII^{ème} siècle allait donner lieu à une véritable réflexion sur l'apparence scénique. Pourtant, le costume de scène allait devoir attendre quelques décennies avant d'être reconnu et devenir un corps de métier. Avant la Révolution, seuls les directeurs de théâtres parisiens offraient les costumes à leurs comédiens, qui n'étaient que des vêtements de nobles au rabais. Ainsi, les actrices en habits de ville sur scène servaient de modèle aux gravures du "Journal des Modes". Au XVIII^{ème} siècle, une paysanne était jouée gantée jusqu'aux coudes, la tête surchargée de diamants, elle se mouvait dans de grands vertugadins. Influencée par l'école

romantique et le goût pittoresque de la véracité historique, cette paysanne était jouée en habit de laine, bras nus et en sabots au XIX^{ème} siècle. Ce siècle vit l'artisanat du costumier se développer avec l'ouverture de nombreux théâtres et la naissance du music-hall. La première moitié du XX^{ème} siècle correspond à l'apogée artistique du costume de scène avec la collaboration des peintres et des metteurs en scène d'avant-garde comme Picasso, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Marcel Janco, renouvelant le genre en l'imprégnant de ses qualités plastiques inhérentes à la peinture et rendant unique chaque représentation des ballets suédois, russes, ou dada. L'art du costume est tout autant lié à l'histoire de l'art que du théâtre à l'instar du ballet mécanique des années 30 de l'artiste Oskar Schlemmer, où la mise en scène est au service du costume abstrait, qui lui-même est au service du corps. Ces formes, devenues ludiques, ont influencé toute une partie de l'esthétique du costume de la fin du XX^{ème} siècle, particulièrement celle de la publicité et des arts de la rue. Depuis les années 40, les domaines d'applications du costume se sont multipliés. Plus seulement réservé aux mascarades de la Cour, le costume véhiculé par le cinéma influence les comportements vestimentaires du monde entier, à l'instar des costumes hollywoodiens des années 50.

Les stéréotypes vestimentaires sont aujourd'hui nettement diffusés et servent inévitablement de base à l'art du costume, qu'il soit symbolique, allégorique, plastique, historisant, ou signifiant.

TECHNIQUE

Dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel, et du théâtre, on distingue l'activité du créateur de costumes de celle du chef costumier. Selon le domaine d'activité, les fonctions divergent. Même si aujourd'hui le travail pluridisciplinaire est reconnu, il est important de différencier le travail du créateur de costumes, qui gère la conception artistique des costumes et la responsabilité technique qui est à la charge du costumier réalisateur. La conception d'un costume de cinéma s'attelle à révéler le caractère ou l'humeur d'un personnage, voire son statut social. Les cadrages serrés d'une caméra mettent en évidence un simple détail de costume afin de retenir l'attention du spectateur en lui livrant un indice. Le costume est ainsi essentiellement conçu dans le détail pour les premiers et seconds rôles, la figuration est souvent moins précise, elle est travaillée dans la masse, par la couleur et les tons, diffusant une image globale. En danse, un chorégraphe sera généralement sensible à ce que le costume peut révéler du mouvement alors que le théâtre recherche plus couramment un costume qui privilégie une silhouette.

Le créateur de costumes travaille en étroite collaboration avec les auteurs du projet depuis le début de celui-ci. Chaque création de costume commence par de longues discussions avec le réalisateur, le chorégraphe ou le metteur en scène à propos du sujet de l'œuvre et de l'imaginaire de ses auteurs. Le créateur de costume lit ensuite le scénario, le texte ou les documents écrits concernant les

intentions du projet.

Puis il édite une liste des costumes par rôles et ordre d'apparition sur le tournage ou sur scène en même temps qu'il rencontre les interprètes et les différents collaborateurs du projet. En tant que responsable artistique, le créateur de costume collabore à l'unité visuelle qui fait la valeur d'un spectacle ou d'un film. Ainsi les moyens d'expressions du directeur de la photo, créateur lumière au théâtre, et du chef décorateur ou scénographe sont liés au travail du costume et permettront de créer le climat de l'œuvre. Une fois les données artistiques mises en place, le costumier-concepteur évalue le budget global et édite un devis afin de trouver un accord financier avec le directeur de production, qui a souvent fixé un budget au préalable.

Puis commence une étape de recherche documentaire qui se poursuit tout au long de l'élaboration des costumes, qu'ils soient d'époque (reconstitution historique) ou contemporains. Le créateur de costumes collecte des documents historiques, iconographiques, cinématographiques, il va ainsi puiser dans tous les domaines artistiques et sociaux pour s'inspirer et imaginer des formes, des couleurs, des matières afin d'exprimer et de synthétiser le rôle du costume dans le projet. Il est libre de choisir sa méthode de travail, une idée peut survenir d'une matière, d'un dessin, d'une photographie, d'un vêtement réel ou d'une technique de coupe.

En constante relation avec le metteur en scène et les responsables de la production, le créateur de costumes réalise ensuite les maquettes, dessins des costumes accompagnés d'échantillon de matières "travaillées" ou non. La présentation des matières au metteur en scène est une des conditions pour qu'il se projette dans l'imaginaire du créateur de costume. Le créateur de costume choisit rigoureusement ses tissus en fonction de leur réaction à la lumière, au mouvement, au tombé d'une certaine coupe mais aussi en adéquation avec le projet. La teinte d'un costume est déterminée scrupuleusement par le concepteur qui a une parfaite connaissance des tissus et des teintures. Par exemple, il peut décider qu'un gris apparaîtra jaune, puis vert puis bleu selon la matière et l'enchaînement des lumières sur scène. Les maquettes validées sont transmises au costumier- réalisateur ou au chef costumier.

Par "costume" on entend "habit" mais également accessoires : chaussures, chapeaux, coiffures, perruques, gants... Le créateur de costumes gère l'ensemble des pièces, et choisit les artisans qui interviennent dans la réalisation des costumes.

En général, c'est le chef costumier, ou chef d'atelier, qui supervise la réalisation des costumes. Il organise le travail de fabrication en constituant une équipe d'assistants spécialisés et dirige l'atelier. Il gère selon le budget établi et le temps imparti, l'achat du matériel (mercerie, bonneterie, doublure, crin, toile, boutons, zips, velcro, colle, peinture, rubans, mousse...), la réalisation des patrons et le montage (la couture).

Le costumier se charge de la confection des costumes à partir des maquettes et

des tissus choisis par le créateur. Il prend les mesures de chaque comédien, détermine les techniques de coupes et d'assemblages, calcule le métrage et exécute éventuellement une toile, modèle du costume réalisé dans une toile de coton brut qu'il est préférable de faire essayer au comédien afin d'effectuer les premières retouches. Parce que le réalisateur a la responsabilité de fabriquer des costumes solides, les textiles neufs sont lavés pour éviter de coudre un costume qui rétrécira à l'entretien. Ensuite, le réalisateur de costume procède à différents essais de teinture pour trouver la couleur recherchée. Il plonge des échantillons du tissu dans un bain de teinture, solution d'eau salée et de poudre de teinture chimique ou naturelle, superpose et mélange les couleurs afin de teindre le tissu en entier avant les étapes du patronage et de la coupe.

Certains réalisateurs de costumes sont modélistes, c'est-à-dire qu'ils posent les morceaux de tissu sur le mannequin afin de trouver la forme juste, d'autres sont tailleurs et transposent le volume du costume à plat à partir des maquettes et des mensurations pour profiler des patrons en papier. Ces patrons sont épinglés droit fil sur le tissu, perpendiculaires à la lisière (bordure de l'étoffe), car c'est la seule façon de conserver le tombé du tissu pour qu'il ne se déforme pas une fois le costume monté. Il existe de nombreuses techniques de coupe qui permettent d'obtenir un tombé de tissu précis, comme la coupe dans le biais qui offre une meilleure élasticité et un tombé très fluide. On obtient le biais en pliant le tissu en diagonal, à 45° au moment de la coupe. En n'oubliant pas les valeurs de couture de 1,5 cm, le costumier coupe les différentes parties du costume qui sont ensuite surjetées (surfilées à la surjeteuse) puis assemblées sur l'envers, endroit contre endroit à la machine à coudre. Le costume peut être peint ou patiné mais les doublures et finitions, comme les boutons, les zips, biais, rubans, bords- côtes, boucles, galons, sont posés après plusieurs essayages avec le comédien, en présence du créateur de costumes qui ajuste au fur et à mesure la forme et la couleur du costume.

Lors d'une production, pour des raisons budgétaires, tous les costumes ne sont pas dessinés et fabriqués ; ils sont en majorité achetés d'occasion ou loués chez des professionnels par le créateur de costumes puis ajustés au corps des comédiens par le costumier réalisateur.

FORMATIONS

FORMATION INITIALE

Niveau IV (Niveau équivalent au Bac, au bac technologique, au brevet de technicien - BT, au brevet des métiers d'art - BMA, bac professionnel - Bac Pro)

DTMS option techniques de l'habillement, 2 ans.

FCIL rénovation et entretien des costumes de théâtre, (Lycée professionnel Val de Bièvre – Île-de-France), 1 an.

FCIL costumes du spectacle, (Lycée professionnel Notre Dame du Roc – Pays de la Loire), 1 an.

Niveau III (Niveau équivalent aux formations BAC + 2 de type brevet de technicien supérieur - BTS, diplôme des métiers d'art - DMA)

DMA costumier réalisateur, 2 ans.

Niveau II (Niveau équivalent à la licence, au diplôme supérieur des arts appliqués – DSAA)

Costumier option coupeur ou option réalisation et régie de production (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre – Lyon), 1 an.

Niveau I (Niveau équivalent au master)

Concepteur costume - Titre homologué niveau I (École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre – Lyon), 3 ans.

Diplôme de fin d'études de l'ESAD du TNS en scénographie –costumes (École supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg), 3 ans.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Certains diplômes peuvent être préparés dans le cadre de la formation professionnelle continue. Parallèlement, des organismes privés proposent des formations courtes d'initiation ou de perfectionnement mais également des formations longues dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Le Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS) de Bagnolet propose des modules de formation pour les professionnels du spectacle.

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

ENVIRONNEMENT

La clientèle des costumiers est composée d'entreprises de spectacle publiques et privées : maisons de production de films et audiovisuel, Théâtres et Centres Chorégraphiques Nationaux, compagnies de théâtre et de danse, associations culturelles, parcs de loisirs, publicité et événementiel. Quelques créateurs de costumes connaissent la notoriété et fidélisent leurs collaborateurs artistiques, mais le poste de costumier est le premier à être supprimé sur les petites productions. Le scénographe au théâtre ou le chorégraphe peuvent choisir de prendre en charge la création des costumes. Dans ce cas, ils travailleront directement avec l'atelier des costumiers réalisateurs.

Selon le budget de production, le créateur de costume peut aussi être amené à fabriquer lui-même les costumes, ou faire un shopping (activité de stylisme), il imagine alors le look d'un costume en fonction de ses capacités à dénicher des objets au marché aux puces, dans les friperies, les magasins, ou les loueurs de costumes. Dédiés essentiellement à la production cinématographique, ces professionnels de la location se spécialisent dans un domaine comme la maison Maratier dans l'uniforme militaire historique et contemporain.

Les stocks de ces maisons de locations sont constitués d'anciens costumes de télévision et de films. Un costume d'époque des années 1900 dessinés en 1970 reste esthétiquement un costume des années 70, ainsi la location nécessite souvent des retouches importantes pour les premiers rôles mais est parfaite pour la figuration. La location de costume au cinéma, le shopping au théâtre et même le recours à la garde-robe de l'acteur sont de plus en plus exercés. Les ateliers privés de costumiers réalisateurs deviennent rares et l'activité s'exerce dans une certaine concurrence. Le Bellefaye, annuaire du cinéma en France, recense 144 créateurs costumes de long métrage et télévision, tous en Ile de France et 147 chef costumiers. En réalité, une quinzaine de créateurs se partagent l'ensemble des productions cinématographiques et théâtrales, tandis que les costumiers réalisateurs doivent souvent être polyvalents et exercer le métier d'habilleur (entretien des costumes, retouches et réparations). Alternant des périodes d'intense activité et de chômage, les professionnels du spectacle bénéficient du statut d'« intermittent du spectacle », leur donnant droit à un régime spécifique d'indemnisation dès lors qu'ils justifient avoir travaillé 507 heures dans les 8 mois précédant la fin du dernier contrat. Certains créateurs de costumes ont le statut d'artistes et sont affiliés à la Maison des Artistes. Dans ce cas, ils ne cotisent pas à l'assurance chômage mais seulement au régime général de sécurité sociale. Les grandes maisons comme les Opéras (Opéra National du Rhin, de Paris- Palais Garnier et Bastille, de Marseille) ou les Théâtres Nationaux (Théâtre National de Bretagne, de Strasbourg, de Nantes) assurent elles-mêmes la réalisation des costumes grâce à leurs propres ateliers de permanents composés d'artisans costumiers réalisateurs, tailleurs, coupeuses, modistes, accessoiristes, bottiers, perruquiers, teinturiers, plumassiers, brodeuses... Ils font appel à des costumiers intermittents lors de grosses productions. Un CAP couture ou un DMA réalisateur est exigé. A l'inverse, le créateur de costumes est sélectionné, pour chaque spectacle, par le metteur en scène ou les directeurs de production. Une expérience artistique, technique et de gestion de production est évaluée au sein de son propre réseau professionnel. Aucune candidature ne s'applique au créateur de costume, il doit se constituer un réseau par ses facultés humaines et artistiques. Le créateur de costumes alterne des temps dédiés à la recherche créative et des moments de socialisation où s'ordonnent des temps de négociations, de gestion administrative et d'organisation du travail. Évoluant dans le monde des arts du spectacle où se joue une aventure humaine et artistique collective, les professionnels du costume travaillent en équipe et sont appelés à entrer en relation avec un grand nombre de personnes, exerçant des activités diverses et complémentaires mais toujours hiérarchiques.

Par ailleurs, le domaine du costume muséographique et patrimonial est en pleine expansion. Les nombreuses manifestations sur le thème du costume de scène ces dernières décennies témoignent de ses lettres de noblesse mais l'éloignent aussi de sa fonction originelle pour le figer décontextualisé. Lors de la préparation d'une exposition, certains costumiers participent au mannequinage, ils ajustent

les costumes sur des mannequins et fabriquent éventuellement des mannequins conformes aux silhouettes historiques et aux conditions de conservation.

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Commission paritaire nationale emploi formation – Spectacle vivant (CPNEF- SV),

4, rue saint Honoré, 75001 Paris

Tél. : 01 40 26 12 58

info@cpnefsv.org

<http://www.cpnefsv.org>

Créée en 1993, elle regroupe la quasi-totalité des organisations professionnelles du secteur. La CPNEF-SV a pour mission d'améliorer les conditions de travail, d'emploi et de formation dans le spectacle vivant. Chaque année, elle publie un rapport sur l'emploi et la formation en France.

Syndicat des professionnels des industries de l'audiovisuel et du cinéma (SPIAC-CGT)

14/16, rue des Lilas, 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 48 49

dq@spiac-cgt.org

<http://spiac-cgt.org/>

Ce syndicat défend les droits des costumiers dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma français et informe les professionnels de leurs droits par la publication des lois, des articles et des grilles de salaires.

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de la Télévision (SNTPCT)

10, rue de Trétaigne, 75018 Paris

Tél. : 01 42 55 82 66 ; Fax. : 01 42 52 56 26

sntpct@wanadoo.fr

<http://www.sntpct.fr/>

Ce syndicat défend les droits des costumiers dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma français et propose des liens vers des organismes d'orientations professionnels ou de documentation.

Syndicat National des Techniciens, personnels d'accueil et administratifs du spectacle vivants (SYNPTAC-CGT)

3, rue du Château d'eau, 75010 Paris

Tél. : 01 42 08 79 03 Fax : 01 42 39 00 51

synptac@synptac-cgt.com

<http://www.synptac-cgt.com>

Ce syndicat défend les droits des costumiers dans le domaine du spectacle vivant, variété et évènementiel.

SALONS ET MANIFESTATIONS

Journées européennes des métiers d'art - JEMA,

Annuel, avril

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur. Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

Biennales internationales du spectacle (BIS) à Nantes,

Biennuel, janvier,

Comité d'organisation,

11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex 1

Tél. : 02 72 00 32 00 Fax : 02 40 20 60 30.

<http://www.bis2014.com/>

Musique, théâtre, danse, arts de la rue, cirque. Organisés sur deux jours à la Cité des Congrès, les BIS ont pour ambition de permettre à tous ceux qui s'impliquent dans le monde culturel de se rencontrer, de développer leurs réseaux professionnels, d'initier des projets et de trouver des solutions utiles à leurs activités lors de conférences et de débats sur le spectacle vivant.

CONCOURS

Prix Avenir Métiers d'Art - INMA

Annuel, remise de prix : date variable.

Remise des dossiers : 31 mai de l'année en cours.

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

prixavenir@inma-france.org

<http://www.institut-metiersdart.org>

Les Prix Avenir Métiers d'Art – INMA, organisés par l'Institut National des Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et de Banque Populaire, sont destinés à mettre en valeur de jeunes talents, futurs

acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. Ils ont pour objectif d'encourager les élèves de la filière Métiers d'Art, du niveau CAP au niveau Bac +2 (niveaux V, IV et III) en mettant en lumière leur créativité et leur maîtrise technique.

Le 1er Prix de chaque région et de chaque niveau reçoit un chèque d'une valeur de 250€ (pouvant être complété par des partenaires régionaux) ainsi qu'un diplôme. Les lauréats régionaux bénéficient également des avantages du CLUB Avenir : séjour de deux jours à Paris en vue du jury national, rencontres avec des professionnels, visite de musées, ateliers, etc.

Chaque premier prix national reçoit une dotation de 4500€. La dotation des 2^{èmes} Prix s'élève quant à elle à 2000€ et à 1000€ pour les 3^{èmes} Prix.

Les lauréats du Prix bénéficient également d'un accompagnement privilégié de l'INMA dans la suite de leurs parcours ainsi que d'un appui en termes de communication et de promotion.

Concours Atout Fil,

Annuel, avril,

Centre culturel Robert Gourdon,

2, avenue Robert Gourdon, 30600 Vauvert

Tél. : 04 66 88 23 63.

centreculturelvauvert@gmail.com

<http://vauvert-plus.com/>

Ce concours décerne chaque année plusieurs prix dont trois bourses à des créations d'art portées. Unique en France, les critères de sélection sont l'originalité de la proposition et de la présentation en adéquation avec le thème de l'année. Le thème de l'année suivante est annoncé le dernier jour du concours. Une première sélection sur intentions (écrits, dessins, matières...) s'effectue en décembre. Puis les nominés ont trois mois pour réaliser leur création. Ce concours pluridisciplinaire s'adresse à un large public : artistes plasticiens, étudiants, stylistes, créateurs de costumes...

Les Césars du cinéma,

Annuel, fin février- début mars.

Académie des arts et techniques du cinéma,

16, avenue Elisée Reclus, 75007 Paris

Tél. : 01 53 64 05 25. Fax: 01 53 64 05 24.

info@academie-cinema.org

<http://www.lescesarducinema.com/>

L'Académie des arts et techniques du cinéma a pour vocation de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé " César ", pour encourager la création de la cinématographie et attirer sur elle l'attention du public. Les " César " sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres sur les films présentés en salles entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédente. Un César du meilleur créateur de costumes est décerné chaque année.

Les Molières,

Annuel, mai

Association Les Molières

2 rue du Colonel Driant, 75001 Paris

Tél. : 01 47 23 72 33.

les-molieres@wanadoo.fr

<http://www.lesmolieres.com/>

Chaque année, les Molières sont décernés par l'Association professionnelle et artistique du théâtre (APAT) pour récompenser les créations ou les performances les plus remarquables d'une saison. Les membres du collège électoral de cette association viennent de tous les corps de métier de la profession théâtrale : auteurs, comédiens, metteurs en scène, décorateurs, costumiers, directeurs de théâtre, techniciens, agents artistiques.

SOURCES D'INFORMATION

ORGANISME

Association française des costumiers du cinéma et de l'audiovisuel (AFCCA)

5bis place Léon Blum, 75011 Paris

<http://www.afcca.fr/>

L'AFCCA se définit comme un espace de rencontre, un forum de réflexion, un lieu d'échange et d'information. Elle a pour but de "rassembler" sur des critères professionnels de qualité et de défendre la reconnaissance du métier de costumier au sein de la production cinématographique et audiovisuelle.

LIEUX RESSOURCES

Centre national du costume de scène (CNCS),

Route de Montilly,

Quartier Villars, 03000 Moulins

Tél. : 04 70 20 76 20. Fax : 04 70 34 23 04.

info@cncs.fr

<http://www.cncs.fr>

Ce centre abrite les prestigieuses collections de costumes de la Comédie française, de l'Opéra National de Paris et de la Bibliothèque nationale de France : plus de 10 000 costumes et objets de scène sont conservés et font l'objet d'expositions temporaires. Un centre de documentation spécialisé dans l'histoire générale du costume et de la mode est accessible sur place.

BNF, Site Richelieu, département des arts du spectacle,

58, rue Vivienne, 75084 Paris Cedex 02

Tél. : 01 53 79 37 30 Fax : 01 53 79 37 33

arts-spectacle@bnf.fr

http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/dpt_asp.html

Le département a pour vocation de préserver la mémoire de l'ensemble des arts du spectacle : le théâtre, la danse, le cirque, le mime, le théâtre musical, les marionnettes, le music-hall. Il conserve environ trois millions de documents : écrits, iconographiques, audiovisuels, ainsi que des objets et des costumes.

Bibliothèque du musée Galliera,

Palais Galliera, Musée de la mode de la Ville de Paris

10, avenue Pierre 1er de Serbie, 75116 Paris

Tél. : 01 56 52 86 00.

<http://www.palaisgalliera.paris.fr/>

La bibliothèque, accessible sur RDV, spécialisée dans l'histoire de la mode, elle réunit un ensemble de publications et de livres de référence : monographies, périodiques (du 19ème au 20ème siècle) catalogues d'expositions, dossiers documentaires. Elle est ouverte aux étudiants, professionnels et chercheurs, sur rendez-vous.

Centre de documentation des musées des Arts Décoratifs

111, rue de Rivoli, 75001 Paris

Tél. : 01 44 55 59 86.

centrededoc@lesartsdecoratifs.fr

<http://www.lesartsdecoratifs.fr/>

La bibliothèque conserve une collection iconographique en libre accès de 5000 albums destinée, à l'origine, aux artisans d'arts. Fruit du regroupement des fonds des arts décoratifs et de l'Union française des arts et des costumes, les collections permettent de retracer les grandes lignes de l'évolution de la mode.

Bibliothèque Forney,

1, rue du Figuier, 75004 Paris

Tél. : 01 42 78 14 60

bibliotheque.forney@paris.fr

<http://bibliotheques-specialisees.paris.fr/>

Fondée en 1886 grâce au don de l'industriel Samuel- Aimé Forney destiné à l'éducation des artisans, cette bibliothèque municipale accueille aujourd'hui une large collection d'ouvrages d'art et textile ainsi qu'une large collection iconographique sur le costume de scène. Cette bibliothèque possède un catalogue en ligne.

Musée des Tissus et des Arts Décoratifs de Lyon,

34, rue de la Charité, 69002 Lyon.

Tél. : 04 78 38 42 00; Fax.: 04 72 40 25 12.

bibliotheque@mtmad.fr

<http://www.musee-des-tissus.com>

La collection de textile du musée est orientée selon deux grands pôles: l'Orient et l'Occident, retraçant l'histoire des civilisations. Elle est accessible en permanence au visiteur du musée.

Le musée organise des expositions temporaires thématiques permettant au visiteur de découvrir la collection du musée. Mais elle accueille aussi des expositions venues de collections extérieures relatives au costume de scène, aux textiles anciens, aux accessoires de mode et à l'histoire de la mode.

Le musée abrite d'autres départements, celui de l'atelier de restauration textiles et tapisseries et le service d'analyse technique des tissus représenté par le CIETA.

Centre international d'études des textiles anciens (CIETA),

34, rue de la Charité, 69002 Lyon.

Tél. : 04 78 38 42 10. Fax : 04 72 40 25 12.

cieta@museedestissus.com

<http://www.cieta.fr/>

Le Centre international d'étude des textiles anciens a été créé en 1954 par les conservateurs des grandes collections textiles internationales. Cette association a pour but de promouvoir toute action tendant à mieux connaître les textiles anciens.

Il réunit conservateurs, techniciens, restaurateurs, ou historiens d'art issus de plusieurs pays. Son siège a été fixé au Musée des tissus de Lyon en raison du passé historique de la ville, de l'existence de l'école supérieure de tissage, et d'une profession textile connue et renommée.

Organisme d'échange au niveau international entre les différents membres, le CIETA leur permet d'entretenir des relations avec les spécialistes des textiles anciens du monde entier.

Centre national du théâtre (CNT),

134, rue Legendre, 75017 Paris.

Tél. : 01 44 61 84 85. Fax : 01 44 61 84 86/84 00.

accueil@cnt.asso.fr

<http://www.cnt.asso.fr/>

Créé en 1993, le Centre national du théâtre est un centre d'information et de documentation sur le théâtre : plus de 8000 ouvrages et une vidéothèque de films rares sur le théâtre. Il recense tous les spectacles des saisons en cours, propose des projections de films méconnus sur le théâtre, réalise et diffuse plusieurs outils pratiques : bibliographies, liste des théâtres, liste des formations, fiches juridiques pratiques, fiches sur les métiers du spectacle vivant.

La Cinémathèque Française

51, rue de Bercy, 75012 Paris.

Tél. : 01 71 19 33 33

<http://www.cinematheque.fr>

La cinémathèque dispose de trois salles de cinéma où sont projetés quotidiennement des films contemporains, d'avant-gardes ainsi que des rétrospectives thématiques. C'est aussi un lieu d'exposition afin de mettre en valeur le fond de ses collections (décors, costumes, affiches, bobines...). La bibliothèque du film met à disposition des documents et des archives sur le cinéma.

Maison Jean Vilar

8, rue de Mons, Montée Paul Puaux, 84000 Avignon.

Tél. : 04 90 86 59 64; Fax.: 04 90 86 00 07

contact@maisonjeanvilar.org

<http://www.maisonjeanvilar.org/>

Issue d'une convention entre la BNF, la Ville d'Avignon et l'Association Jean Vilar, la Maison Jean Vilar se compose d'un centre de ressources sur les arts du spectacle. Rencontres, expositions, collections, centre de documentation, vidéothèque et phonothèque sont organisés autour des arts du spectacle.

PRESSE

La Scène,

Trimestriel,

11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex 1.

Tél. : 02 40 20 60 20. Fax : 02 40 20 60 30.

<http://www.lascene.com/>

Ce magazine traite de musique, théâtre, danse, opéra, cirque, arts de la rue. Il permet de suivre toute l'actualité du spectacle et les nouvelles tendances du monde culturel, de mieux comprendre le spectacle vivant, d'avoir connaissance des projets culturels à venir, de multiplier les contacts. Chaque numéro propose un dossier, des reportages et interviews, des fiches pratiques, des pages destinées aux intermittents du spectacle.

Jurisculture,

Mensuel,

11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex 1.

Tél. : 02 40 20 60 20. Fax : 02 40 20 60 30.

<http://www.lascene.com/>

Publication d'informations juridiques, sociales et fiscales dans le domaine culturel : avec des informations sur les intermittents, les droits sociaux, des dossiers thématiques (cahiers de la paie).

La Lettre du spectacle,

Bimensuel,

11, rue des Olivettes - BP 41805, 44018 Nantes Cedex 1.

Tél. : 02 40 20 60 20. Fax : 02 40 20 60 30.

<http://www.lascene.com/>

Ce périodique permet de connaître l'actualité des professionnels du spectacle vivant : «vie du spectacle», nominations, projets, portraits, lieux, productions, les offres d'emploi dans le secteur du spectacle vivant, en France et à l'étranger.

Mouvement,

Trimestriel,

248 rue du Faubourg Saint Martin, 75010 Paris

Tél. : 01 77 11 71 84

<http://www.mouvement.net>

Cette revue propose des dossiers thématiques sur la création dans le domaine général des arts vivants contemporains. Traités d'esthétiques, critiques, articles, photographies, agenda des spectacles par région composent ce périodique.

SITES INTERNET

<http://www.cerpcos.com>

Le CERPCOS est un collectif d'études et de recherches pluridisciplinaires corps et costumes de scène regroupant des chercheurs venus d'horizons variés (costumiers, historiens, ethnologues, conservateurs...) Le site du CERPCOS informe de l'actualité de livres, dossiers, articles, expositions autour de la problématique du costume de scène. Il propose un dossier sur le métier de perruquier et un texte fondateur de J. L Barrault sur l'importance des perruques et du maquillage sur scène.

<http://rasp.culture.fr/sdx/rasp/index.xsp>

Le site du répertoire des Arts du spectacle permet de localiser les documents historiques ayant trait à l'histoire du spectacle, ce répertoire recense les domaines de la danse, du music-hall, du cabaret, des arts du cirque, de la rue, des marionnettes, du mime, du théâtre.

<http://www.bellefaye.com>

Le célèbre annuaire des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel est maintenant consultable en ligne. L'annuaire complet est mis à jour chaque année par domaine de travail et recense en France, 54 perruquiers- coiffeurs, 85 chefs perruquiers- coiffeurs, 191 chefs maquilleurs- posticheurs. Le site du Bellefaye propose aussi des offres d'emploi, des stages, un agenda des festivals et des Rencontres.

<http://www.cfpts.com>

Le centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (CFPTS) propose sur son site de nombreux liens.

<http://www.theatreonline.com/>

Le site propose un annuaire de liens assez complet sur le monde du spectacle : ressources, base de données, bibliothèques, organismes, troupes.

<http://www.webthea.com/>

Ce portail propose des informations sur l'actualité du spectacle, un forum, une base de données, des offres d'emploi, des liens, une lettre électronique.

<http://www.afcca.fr/>

Le site de l'Association française des costumiers du cinéma et de l'audiovisuel propose un annuaire des adhérents, les actualités de la profession, des ressources sur les thèmes de la formation, la documentation, les fournisseurs. Les adhérents ont également accès à un service de petites annonces.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,
 23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85
 Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures
info@inma-france.org
<http://www.institut-metiersdart.org/>